

Focus 5 - Genève

Stratégie de lutte contre le sans-abrisme De l'aide humanitaire à l'intégration sociale

Des femmes, des hommes, des enfants, des personnes âgées souvent marginalisés, invisibles et stigmatisés sont confrontés à des situations de rue dans une ville riche et internationale comme Genève. Les visages de l'exclusion sociale se complexifient, se diversifient et ne correspondent pas seulement à l'image du « clochard » ou du « mendiant ». De plus en plus de facteurs comme la précarisation de l'emploi, les problèmes liés aux logements à prix abordables, l'affaiblissement des liens sociaux, les flux migratoires posent de vrais défis à la ville de Genève.

Dans ce contexte, le Grand conseil a récemment adopté la Loi sur les personnes sans abri (LAPSA), qui « vise à garantir à toute personne sans abri la couverture de ses besoins vitaux » (article 1, LAPSA). Afin de mieux connaître la population des sans-abri, la ville de Genève a en outre mandaté l'Université pour analyser l'offre de prise en charge ainsi que la gouvernance des dispositifs.

Aujourd'hui, une nouvelle politique publique d'hébergement d'urgence est en cours de déploiement. L'hébergement d'urgence vise non seulement une mise à l'abri immédiate, de type humanitaire, dans l'objectif d'assurer la réponse aux besoins vitaux et la protection des personnes concernées. Pour celles et ceux ayant accès à des droits sociaux, il s'agit de promouvoir l'accès aux prestations sociales individuelles prévues par le cadre légal, dans une perspective d'intégration sociale durable.